

Communiqué de presse

Avenir des retraites : François Fillon programme la régression sociale

Dans une interview au journal *Le Parisien*, le ministre dévoile le projet gouvernemental en matière de "réforme" des retraites. Après avoir par précaution de langage indiqué que "tout est encore assez ouvert", il commence par passer par pertes et profits la baisse de pensions des salariés du privé induite par les mesures Balladur de 1993.

Il indique que son objectif est d'aligner la durée de cotisation du public sur celle du privé. Voulant "créer les conditions d'une réforme en continu", il annonce, qu'une fois privé et public alignés sur 40 annuités, de nouvelles augmentations de durée de cotisations pour tous seront mises en oeuvre, s'alignant ainsi totalement sur les positions du Medef. Il confirme ainsi que le passage de 37,5 à 40 annuités pour le public ne serait que le premier pas d'une dégradation généralisée qui concernerait à la fois le privé, qui verrait ainsi sa situation encore empirer, et le public.

Il confirme la volonté gouvernementale d'une retraite à la carte qui ne pourrait qu'aggraver les inégalités sociales en matière de retraite. En effet, l'espérance de vie à la retraite favorise déjà les couches sociales les plus aisées, et cette "liberté" nouvelle permettrait à ceux qui en ont les moyens de partir plus tôt, tandis que les autres seraient obligés de travailler plus longtemps pour avoir une retraite décente.

Alors que la débâcle boursière actuelle et les difficultés majeures rencontrées par les fonds de pension auraient dû vacciner le gouvernement, le ministre veut développer la capitalisation appelée hypocritement "épargne retraite".

Il est significatif que le ministre ne dise mot du droit à la retraite à 60 ans, ni du maintien du taux de remplacement. Le choix laissé aux salariés est clair : "s'ils n'acceptent pas de travailler plus longtemps à terme, ils auront moins de retraite".

Après de telles déclarations, la concertation annoncée par le gouvernement apparaît pour ce qu'elle est, un rideau de fumée. Pour bloquer un tel projet et imposer une véritable réforme des retraites, la mobilisation de tous les salariés du public et du privé est nécessaire. Il est de la responsabilité des organisations syndicales de proposer rapidement des initiatives unitaires permettant de construire les conditions pour créer le rapport de force nécessaire afin d'éviter la régression sociale programmée par le gouvernement.

Pour construire ce rapport de forces, l'Union syndicale-G10 Solidaires s'adresse à nouveau à l'ensemble des organisations syndicales.

Le 26 février 2003